



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E190860

VALABLE JUSQU'AU 03/10/2025

ÉDITÉ LE 06/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2021

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 31/03/2024
10 000

Raison sociale : OPTIMA

PLACE OSBURG
21370 VELARS-SUR-OUCHÉ

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIJON

Siret : 895 262 517 00017

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4 734190

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021449071304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000021449071304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 03 80 30 17 17

Portable : 06 70 81 51 72

Fax :

Site Internet :

E-mail : optimavelars@gmail.com

Responsabilité légale :

MARPAUX JULIEN GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	07/10/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	07/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	07/10/2021
o Poêle ou insert bois	07/10/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	07/10/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	07/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE DIJON
BATIMENT LE MAJOR
170 AVENUE JEAN JAURES
21000 DIJON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.